

accompagner

POUR QUOI FAIRE ?

Accompagner la mise en œuvre d'un projet, d'un plan d'action, dans le cadre d'une démarche d'entreprise ou à l'issue d'un diagnostic

COMMENT ?

Différentes modalités possibles :

- Réunions d'informations ou formations sur des questions ou un projet relevant des conditions de travail
- Appui méthodologique à la conduite de projet : élaboration d'un plan d'action, aide à la structuration de la démarche - objectifs, modalités, acteurs, indicateurs, délais -, suivi et évaluation
- Animation de groupes de travail ou comités de pilotage
- Mise en œuvre d'actions (à définir)

POUR QUI ?

- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité
- Autres : nous contacter

QUELLE DURÉE ?

De 3 à 10 jours (à définir en fonction du projet et des besoins de l'entreprise)

QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une demande partagée : direction – représentants du personnel
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue et l'implication des différentes catégories d'acteurs : direction, encadrement, représentants du personnel, salariés - équidistance/neutralité
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise.

QUELS BÉNÉFICES ?

Un apport de connaissances et de méthode dans la conduite de projet pour élaborer un plan d'action et structurer une démarche, mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**
Sécurisation des parcours
Transfert des savoir-faire d'expérience
Reconnaissance
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**
Phases de transition
Paliers de croissance-décroissance
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**
Appui aux relations sociales
Dialogue professionnel
Risques psychosociaux
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**
Mixité
Égalité professionnelle
Maintien en emploi
Prévention de l'usure professionnelle

LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au cœur des discussions
- **Profil et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

bourgognefranche-comte.aract.fr